COMMUNE de WINGEN

Im Wingen isch immer ebs los

Avis à la Population du 13 avril 2026



Le nouveau conseil municipal de Wingen installé le 20 mars 2026 a élu :

Monsieur André SCHMITT, Maire, est chargé des fonctions suivantes :

- Administration générale
- Personnel administratif
- Agriculture, forêts, chasse, pêche
- Economie, tourisme, patrimoine
- Correspondant associations et instances diverses
- Finances, budget
- Urbanisme, PLU, environnement

Monsieur Valentin WOLFF, 1er Adjoint au maire, chargé des fonctions suivantes :

- Personnel technique masculin
- Technique et bâtiments
- Organisation du lien social

Madame Denise HOCH, 2ème Adjointe au maire, chargée des fonctions suivantes :

- Personnel technique féminin
- Invitations et convocations diverses
- Equipements d'accueil du public : salle socioculturelle et musique, bibliothèque…
- Affaires scolaires, périscolaire, petite enfance et jeunesse
- Information et communication : bulletin municipal, avis pop, site internet ...
- Organisation des évènements
- Embellissement du village

Monsieur Jean-Georges WALTHER, 3ème Adjoint au maire, chargé des fonctions suivantes :

- Eau, assainissement
- Travaux, voirie et foncier
- Espaces cinéraires

Pour bien connaître les dossiers, le *conseil municipal* a crée des *commissions* communales spécifiques, ils sont au nombre de 5 :

Commission « Finances, Budget, et Impôts »
Commission « Urbanisme, PLU, Environnement, Eau, Assainissement, Travaux, Voirie, Bâtiment et patrimoine »
Commission « Agriculture, Forêt, chasse, et pêche »
Commission « Jeunesse, Petite-Enfance, Périscolaire, Sport, Associations, Communication, fêtes et Cérémonies »
Commission « Personnel communal »

Vous pouvez rencontrer le Maire tous les jeudis de 18h à 19h. Les adjoints se tiennent à votre disposition sur demande.

PRINTEMPS DES PLANTES



L'ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE ET SPORTIVE DE WINGEN organise cette année la 7éme édition du

« PRINTEMPS DES PLANTES ».

Dans le cadre de cette manifestation, nous vous informons qu'un arrêté municipal sera pris interdisant la circulation des véhicules : dans la rue Principale (du n° 8 - école jusqu'au n°13)

du samedi 25 avril 2026 de 8h00 au dimanche 26 avril 2026 à 20h00 et le dimanche 26 avril 2026 de 6h00 à 20h00 sur la place de la Mairie et dans l'ensemble de la rue du Nord et de la rue de l'Eglise.

Une déviation sera mise en place par la rue St Barthélémy. Le stationnement sera interdit sur les deux côtés de la chaussée de la rue Saint Barthélémy.

Nous comptons sur votre collaboration.

Vidéosurveillance chez soi



Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété : **ils ne peuvent pas filmer la voie publique**.

Ce sont les articles 9 du Code Civil et 226-1 du Code Pénal, qui le précisent. Tout contrevenant s'expose à un an d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende maximum.

Il est également nécessaire de **signaler la présence de caméras de surveillance dans une propriété privée via un affichage situé à l'entrée de votre propriété** .

Le BAFA Base avec la Communauté de Communes Sauer Pechelbronn et « UFCV »

Pour encadrer des enfants et des jeunes en centre de loisirs, colonie de vacances ou autres actions ponctuelles, le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est un certificat utile et important.

C'est pourquoi « UFCV » (Union française des centres de vacances) organise en partenariat avec la communauté de communes Sauer-Pechelbronn du **samedi 18 au 25 avril 2026,** une formation générale du BAFA en demi-pension au Séminaire de Walbourg. Le coût de cette formation du BAFA base est d'environ 170€.

Pour plus de renseignements ou pour faire une inscription vous pouvez contacter,

WEISS Barbara: barbara.weiss@sauer-pechelbronn.fr ou **06.89.72.08.11.**

FRANCE EMPLOI DOMICILE



Tout comprendre sur le contrat de travail de mon assistant maternel

Mardi 28 avril 2026, de 19h30 à 21h30

Maison des services et des associations
1 rue de l'Obermatt 67360 Durrenbach

Renseignements : Relais Petite Enfance de la communauté de communes Sauer Pechelbronn
caroline.jung@sauer-pechelbronn.fr / 06.77.76.27.38

Inscription obligatoire

Tout comprendre sur le contrat de mon assistant maternel | France Emploi Domicile

En partenariat avec :